

# SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES : IL Y A URGENCE !

## EN GRANDE DIFFICULTÉ...

Le service commun des laboratoires, qui devrait être un service de pointe, est plongé depuis plusieurs années dans des difficultés et le dialogue social s'avère défaillant puisque les demandes et propositions des personnels restent lettre morte.

L'entre soi managérial dans ce service commun qui dépend directement du secrétariat général de Bercy semble être de mise.

Les restructurations plus ou moins annoncées, fermetures de labos et réorganisation des équipes sont source d'une grande inquiétude et viennent s'ajouter aux nombreuses difficultés que rencontrent nos collègues des laboratoires.

## MATÉRIELLEMENT ET HUMAINEMENT...

En effet, le SCL souffre d'un sous-investissement chronique au niveau matériel et humain. De plus, de nombreux équipements analytiques sont vieillissants entraînant ainsi la gestion de nombreuses pannes.

La gestion RH pose aussi de nombreux problèmes puisque les vacances ne sont pas comblées et les CDD utilisés sont particulièrement peu attractifs que ce soit en matière de durée (CDD de 6 mois, de 9 mois alors que le temps de formation pour être à l'aise sur son poste est d'environ 6 mois) ou de rémunération.

À la décharge des encadrants, ceux-ci n'ont aucune compétence particulière en la matière et bénéficie de peu de formation si bien que les demandes les plus basiques semblent souvent difficiles à mettre en œuvre.

## DES RÉPONSES RAPIDES...

Les agents du SCL sont en droit d'obtenir des réponses rapides et claires à leurs demandes et ne doivent plus être considérés comme des agents de seconde zone.

Un service est assez emblématique des difficultés rencontrées avec de nombreux personnels en souffrance. Il s'agit de l'équipe pesticides au laboratoire SCL site de Massy.

Les délais de réponse imposés sont tout simplement intenable (30 jours pour la DGAL) et le partenariat passé avec l'Irlande qui est prioritaire, se fait aux dépens des analyses des principaux donneurs d'ordre (DGCCRF, DGAL). Dans ce service en sous-effectif, on constate une augmentation de 40 % de l'activité.

C'est tout simplement de la maltraitance administrative qui débouche sur une perte de sens du travail, de la démotivation, de la frustration, des arrêts maladies, des souhaits de quitter l'administration malgré un fort attachement au service public.

Par ailleurs ces dysfonctionnements (gros retard pour les échantillons de Roissy dont les résultats doivent être rendus en 24h) peuvent avoir de lourdes conséquences

économiques (délocalisation des flux de marchandises dans un autre pays) et la pression constante liée à l'urgence permanente entraîne des erreurs (invalidation de rapports).

Il est aussi indispensable de trouver les ressources nécessaires pour assurer la veille réglementaire, suivre les changements de définitions de résidus de pesticides et les évolutions techniques propres à ce domaine.

Encore une fois cette gestion purement comptable qui ne prend pas en compte l'intérêt général, qui méprise de fait, les agents, débouche sur des risques psycho-sociaux et notamment des burn-out.

**Il est urgent de donner des perspectives aux agents, de les écouter quand ils proposent des pistes d'améliorations, de valoriser leur travail essentiel pour la protection sanitaire des populations, et de les considérer vraiment pour ce qu'ils sont : des acteurs impliqués dans leur métier, force de propositions et d'améliorations des process si tant est qu'on leur en donne les moyens.**

**Notre priorité, c'est vous !**